

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2020-50**

Nombre de Conseillers : 23

Présents : 16

Votants : 22

L'An deux mille vingt, le seize octobre le Conseil Municipal de la commune de Chanas dûment convoqué en session ordinaire au Foyer Gaston Beyle sous la présidence de M. Jean-Charles MALATRAIT, Maire.

Date de convocation : 06 octobre 2020

Présents : MM. COULAUD, LEVET, SEVELINGE FUMAS, BERNARD, MARTINEZ, MITTENAERE, FRAYSSE, LESIGNOLI, BOURSON, TURPIN, BALTAYAN, FABRE, CHANEL, PUSSET.

Absents ayant donné pouvoir : VIAL A SEVELINGE, VARALDI A MALATRAIT, HARSCOET A FUMAS, PARISOT A COULAUD, SIBERT A MITTENAERE, BOUYOUSFI A PUSSET.

Absent : GONGORA

Secrétaire : Mme BERNARD

Objet : Dénomination des voies

Vu le rapport d'audit et de conseil de la poste en date du 14 aout 2019,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de Chanas, chaque logement devra avoir un adressage unique conformément à la norme AFNOR NF Z10-01.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les nombreux échanges avec les services de la Poste et la nécessité d'apporter quelques modifications aux délibérations D2019-43 et D2019-50 et d'abroger la délibération D2019-55.

Les modifications de dénomination des voies sont détaillées en annexe.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir examiné et après en avoir délibéré :

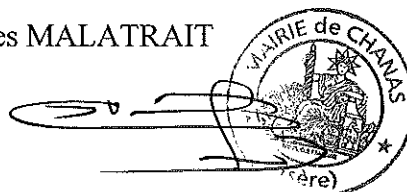
- Valide le projet de dénomination des voies,
- Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Chanas 20 octobre 2020

Le Maire,
Jean-Charles MALATRAIT



LIEU	DENOMINATION	ORIGINE-FIN
ROUTE DE GRENOBLE	<i>Chemin des fadais</i>	Voie desservant l'aire d'accueil GDV
LES GUYOTS	<i>Impasse Chapelan</i>	A hauteur du N°39b
LES GUYOTS	<i>Impasse Ballet</i>	A hauteur du N°39
LES GUYOTS	<i>Impasse Alexandrine</i>	A hauteur du N°37Ter
LES GUYOTS	<i>Impasse Conférence</i>	Entre N°29 et 31
LES GUYOTS	<i>Impasse En Gollay</i>	Voie desservant le lotissement En Gollay
LES GUYOTS	<i>Impasse Louise Bonne</i>	A hauteur du N°4a
LES GUYOTS	<i>Impasse Beurrée Hardy</i>	A hauteur du N°2
LES GUYOTS	<i>Impasse du camping</i>	A hauteur du Camping Jullien
LES GUYOTS	<i>Impasse du Lambroz</i>	Voie desservant le lotissement Evely Promotion dénommé "Clos du Lambroz" depuis la rue des Guyôts
LES GUYOTS	<i>Impasse Passe-Crassane</i>	A hauteur du N°13 rue des Guyôts (impasse desservant logements Stéphane MOULIN)
LES GUYOTS	<i>Impasse Abbé Fétel</i>	A hauteur du N°7 rue des Guyôts
EN VENTREBANT	<i>Route de Ventrebant</i>	Voie communale N°25 reliant le sud au nord la zone industrielle de Ventrebant
EN VENTREBANT	<i>Rue des Lômes</i>	Voie reliant la voie communale N°25 à la RN7
EN VENTREBANT	<i>Impasse du Pont</i>	Voie desservant les commerces Ayme Pneu, Camping-car 38 et les propriétés Germain et Vincent depuis la Route départementale N°519
ROUTE DE LYON	<i>Rue du Parc du Soleil</i>	Rue desservant la zone commerciale du "Parc du Soleil" depuis la RN7
ROUTE DE LYON	<i>Impasse des ASF</i>	Voie desservant le pavillon des ASF ainsi que le lotissement depuis la RN7
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse Lucette</i>	A hauteur du N°11 Route de Marseille, parcelle F754 à l'angle de la rue des Bourgeons
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Route des Peupliers</i>	Route desservant les propriétés Bourson depuis la RN7
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse des Chênes</i>	Voie desservant le lotissement des Chênes sur rond-point à hauteur du N°40
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse des Acacias</i>	A hauteur du N°36 Route de Marseille

LIEU	DENOMINATION	ORIGINE-FIN
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse de la Sauvagère</i>	Voie desservant le lotissement "La Sauvagère" depuis la route de Marseille
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse du Chalet</i>	Voie desservant le lotissement "Le Clos du Chalet" depuis la route de Marseille
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse des mûriers</i>	A hauteur du N°75 Route de Marseille
ROUTE DE MARSEILLE	Impasse de la Rotonde	A hauteur du N°50 Route de Marseille (en face magasin Carrefour)
ROUTE DE MARSEILLE	<i>Impasse du 08 juin 1944</i>	Derrière le garage Jay
LA PIPARDIERE	<i>Impasse du Bois Morliet</i>	Voie desservant les propriétés Deveton et Bonnan
PLANISSIEUX	<i>Impasse du Vigneron</i>	A hauteur du N°17 Montée de Planissieux
PLANISSIEUX	<i>Rue des Vergers</i>	A hauteur du N°25 Résidence des Vergers
PLANISSIEUX	<i>Impasse Saint-Laurent</i>	Voie desservant le lotissement Clos St Laurent depuis la Montée de Planissieux
RUE DES PRÉS	<i>Impasse des Jardins</i>	Voie desservant plusieurs habitations à hauteurs du N°5 Rue des Prés
RUE DES PRÉS	<i>Impasse du Centenaire</i>	En face du N°7
RUE DES PRÉS	<i>Impasse des Prêtes</i>	Voie desservant le lotissement des Prêtes depuis la rue des Prés
RUE DES PRÉS	<i>Impasse Dauphin</i>	Voie desservant le collectif depuis le N°16 bis
CHEMIN DE REVOLLON	<i>Impasse des Vergers de Maguy</i>	Voie desservant le lotissement "Les vergers de Maguy" depuis le chemin de Revollon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse du Parc</i>	Voie desservant les habitations situées au n°5 depuis la rue de Revollon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse des Pâturages</i>	Voie desservant le lotissement "le Domaine de Revollon" depuis la rue de Revollon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse de l'Enclos</i>	Voie desservant les logements située au 51 actuel de la Rue de Revollon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse du Square</i>	Voie desservant le Cabinet médical et les habitations situées au N°5 actuel VOIE ANNULEE
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse du Platane</i>	Voie située en face du Domaine de Revollon de l'autre côté de la rue de Revollon à hauteur du N°16 actuel

LIEU	DENOMINATION	ORIGINE-FIN
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse des Quilles</i>	Voie desservant les habitations situées à hauteur du N°24 actuel (Chez Fauriat)
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse de la Régulation</i>	Voie desservant la société DMRS (Michal) depuis la rue de Revillon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse de la Butte</i>	Voie desservant les habitations situées à hauteur du N°22 actuel
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse des Mésanges</i>	Voie desservant le lotissement "Les Mésanges" depuis la rue de Revillon
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse des Concessionnaire</i>	Voie desservant les adresses situées au n°30 depuis la rue de Revillon (Sté CHANAS AUTO - CARRER)
RUE DE REVOLLON	<i>Impasse des Passagers</i>	Voie desservant l'aire de co-voiturage depuis la rue de Revillon
ROSAY	<i>Impasse du Groubon</i>	Voie située en face de la propriété de Paul BOUCHET-BERT-PEILLARD desservant les habitations depuis la Route de Rosay(VC n°4)
IMPASSE DES ROSES	<i>Impasse Galicia</i>	Voie desservant les 2 logements situés au N°2 actuel
IMPASSE DES ROSES	<i>Impasse Felicia</i>	Voie desservant les 7 logements du collectif situé au N°4 actuel
IMPASSE DES ROSES	<i>Impasse Magenta</i>	Voie desservant les 3 logements situés au N°14 actuel
ROUTE DE SALAISE	<i>Impasse de la Gariguette</i>	Voie desservant les 14 logements du lotissement Clos de Planissieux depuis la route de Salaise
ROUTE DE SALAISE	<i>Impasse de la Reinette</i>	Voie desservant les propriétés Lourdelle, Viron, etc...depuis la route de Salaise
ROUTE DE SALAISE	<i>Impasse des Lauriers</i>	Voie desservant les propriétés située (FUMAS, MAGNIEN et THOPART) au N°24 actuel depuis la route de Salaise
ROUTE DE SALAISE	<i>Impasse du Nord</i>	Voie desservant les propriétés situées au N°28 actuel depuis la route de Salaise
CACHEPIOU	<i>Impasse des Genêts</i>	Voie desservant le lotissement des Genêts depuis la rue de Cachepiou
CACHEPIOU	<i>Impasse des Crocus</i>	A hauteur du N° 22 VOIE ANNULEE RECTIFICATIF D2019 50

LIEU	DENOMINATION	ORIGINE-FIN
ROUTE DE CHAMBALUD	Impasse des Perdrix	<i>Derniere impasse sur la gauche avant la route de Chambalud</i> RECTIFICATIF D2019_50